

Cossé-le-Vivien, le 31 janvier 2020



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
23 Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(ère) Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Judi 06 février 2020 à 20h30

Salle de réunion de la Maison de Communauté

I - Affaires générales – Personnel communal

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

- Modifications de l'adressage
- Compte-rendu de la commission du 22 janvier 2020

III – Affaires culturelles et touristiques

IV – Affaires scolaires et périscolaires

V – Urbanisme

- Groupement de commandes avec la CCPC pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales lors des travaux d'aménagement de la rue de l'Huilerie

VI – Sport – Vie associative – Jeunesse

- Compte-rendu de la commission du 30 janvier 2020

VII – Finances – Bâtiment

- Vote des subventions aux associations 2020
- Fiscalité : vote des taux communaux 2020
- Budgets primitifs 2020 : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019
- Budget primitif 2020
- Allocations scolaires 2020 et subvention à l'OGEC Sainte-Marie 2021 : fixation du nombre d'enfants à prendre en compte
- Prolongation de la mise à disposition d'un régisseur pour la salle du FCC jusqu'au 1^{er} septembre 2021
- Convention de participation de la commune au financement du COSSAGE
- Adhésion au groupement de commandes pour un marché public de fourniture de bois granulé
- Compte-rendu de la commission du 23 janvier 2020

VIII – Affaires intercommunales

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

